



Animateur référent

Alexandre METAIS
ITB
02 35 12 26 72
a.métais@itbfr.org

Animateur suppléant

Nicolas MAILLARD
ITB
02 35 12 26 72
n.maillard@itbfr.org

Directeur de la publication
Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre
d'agriculture de région
Normandie

BSV consultable sur les sites
de la DRAAF, des Chambres
d'agriculture et des partenaires
du programme

Abonnez-vous sur
normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Écophyto pilotée
par les Ministères en charge de
l'agriculture, de l'écologie, de
la santé et de la recherche avec
l'appui technique et financier de
l'Office Français de la Biodiversité



Avec le soutien financier de



A retenir

- ✓ **Maladies du feuillage** : renforcez la surveillance dans le département de l'Eure
- ✓ **Pégomyies, noctuelles** : risque faible
- ✓ **Punaises** : présence ponctuelle, à ne pas confondre avec des symptômes de jaunisse virale

Le réseau d'observation

Cette semaine, les observations ont été réalisées sur 18 parcelles fixes.

Maladies du feuillage

Observations :

➤ Seine-Maritime (9 parcelles observées)

- 5 parcelles sont indemnes de maladies
- 4 parcelles présentent des symptômes de rouille (% de feuilles atteintes : 1 à 6%)

➤ Eure (9 parcelles observées)

- 5 parcelles présentent des symptômes de cercosporiose (% de feuilles atteintes : 1 à 5 %)
- 1 parcelle présente des symptômes d'oïdium (% de feuilles atteintes : 6 %)
- 6 parcelles présentent des symptômes de rouille (% de feuilles atteintes : 2 à 16 %)

Analyse de risque :

Les maladies du feuillage sont en légères progression, avec de grandes disparités en fonction des secteurs et des parcelles. L'observation à la parcelle est indispensable pour évaluer le risque maladies.

La météo pourrait être favorable au développement des maladies dans les prochains jours en cas de conditions humides.

Eure : la présence de symptômes de cercosporiose est observée sur 55 % des parcelles. Pour cette maladie, deux parcelles ont atteint le seuil de risque cette semaine. La rouille est fréquemment observée, une parcelle à atteint le seuil de risque. **Dans ce secteur, il convient de renforcer la surveillance.**

Seine-Maritime : la majorité des parcelles sont indemnes de maladies. La rouille est la principale maladie, elle est présente sur 40 % des parcelles sans atteindre le seuil de risque. La cercosporiose est absente du réseau cette semaine.

Seuils de risque :

Des seuils de risque pour chaque maladie ont été établis par l'ITB pour minimiser les pertes de rendement et la dissémination des champignons.

Maladies	T1	T2
Oïdium	15 %	30 %
Rouille	15 %	40 %
Cercosporiose	5 %	20 %
Ramulariose	5 %	20 %

Savoir reconnaître les maladies du feuillage :

Oïdium : mycélium blanc grisâtre poudreux.



Rouille : pustules poudreuses orangées



Ramulariose : taches brunes avec liseré sombre présentant au centre de petits points blancs. **Contrôler à la loupe la présence de points blancs.**



Cercosporiose : taches grises avec une bordure rouge ou brunâtre, avec présence de points noirs au centre. **Contrôler à la loupe la présence de points noirs.**

Pégomyies

Observations :

1 parcelle présente 6 % des betteraves avec des œufs.

Seuil de risque à partir de la couverture du sol : 50 % des betteraves avec des galeries et présence d'asticots à l'intérieur des feuilles et de nombreuses pontes.

Analyse de risque :

Le risque pégomyie reste faible sur la région. La présence de pontes est marginale, les températures chaudes que nous connaissons actuellement peuvent être létales pour les œufs de pégomyies.

Symptômes : les pégomyies pondent à la face inférieure des feuilles, des groupes de trois à dix œufs blancs striés (voir avec une loupe) d'un millimètre environ. A l'éclosion la larve pénètre dans la feuille et se nourrit du parenchyme entre les deux épidermes.



Œufs de pégomyies



Galeries de pégomyies

Noctuelles défoliatrices

Observations : 7 parcelles présentent des noctuelles défoliatrices avec une fréquence qui varie de 1 à 8 %.

Seuil indicatif de risque : à partir de 50 % des plantes avec des traces de morsures et si des déjections ou des chenilles sont visibles dans la parcelle.

Analyse de risque :

La présence de noctuelles est constatée sur 40 % des parcelles. **La fréquence de plantes avec dégâts reste faible et ne présente pas de risque majeur pour le moment.**

Symptômes : la noctuelle défoliatrice se remarque par de nombreuses perforations sur les feuilles ainsi que par des déjections noirâtres. Les jeunes chenilles sont détectables dans le feuillage en dehors des heures chaudes de la journée.



Chenille de noctuelle



Punaises

Observations : 1 parcelle présente des dégâts de punaises sur 5 % des betteraves.

Analyse de risque :

Des dégâts de punaises peuvent être observés ponctuellement. **La nuisibilité de cet insecte est très limitée dans la mesure où les dégâts sont très localisés dans la parcelle, bien souvent à proximité immédiate des haies, d'arbres isolés ou de bois. Les piqûres de punaises entraînent un jaunissement de l'extrémité des feuilles qu'il ne faut pas confondre avec des symptômes de jaunisse virale.**

Symptômes : les feuilles présentent des piqûres caractéristiques sur les nervures principales de la face inférieure de celle-ci. Cela entraîne un jaunissement de l'extrémité des feuilles.



Punaise (*Calocoris norvegicus*)



Symptômes foliaires de punaises

Notes nationales Biodiversité

